



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Politique familiale

Question écrite n° 65674

Texte de la question

Mme Marie-France Lecuir attire l'attention de M le secrétaire d'Etat à la famille, aux personnes âgées et aux rapatriés sur l'Année internationale de la famille en 1994. Elle lui demande si un comité national va être créé afin d'organiser des manifestations en vue de célébrer cette année et de coordonner les actions dispersées déjà prévues par les mouvements familiaux.

Texte de la réponse

Réponse. - Conscient de l'importance de la place et du rôle de la famille dans notre société, le Gouvernement est très attaché à ce que, dans le cadre de sa politique familiale, la France soit présente lors des manifestations qui se dérouleront à l'occasion de l'année internationale de la famille qui aura lieu en 1994. La préparation des manifestations qui seront organisées par notre pays associera, aux côtés des pouvoirs publics, les mouvements familiaux nationaux, en particulier au sein d'un comité national de coordination dont la mise en place se fera prochainement.

Données clés

Auteur : [Mme Lecuir Marie-France](#)

Circonscription : - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 65674

Rubrique : Famille

Ministère interrogé : famille, aux personnes âgées et aux rapatriés

Ministère attributaire : famille, aux personnes âgées et aux rapatriés

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 décembre 1992, page 5710